

Offre James Bond - Image et son incomparables

Modalités de l'offre

Pour l'achat d'un téléviseur LCD Full HD Sony⁽¹⁾ et d'un lecteur Blu-ray Sony⁽²⁾ ou d'un meuble Home Cinéma Sony⁽³⁾ entre le 30 octobre et le 31 décembre 2008 inclus, en France métropolitaine et DOM-TOM dans les magasins participant à l'opération, Sony vous rembourse jusqu'à 500€. Les achats du téléviseur LCD Full HD Sony⁽¹⁾ et du lecteur Blu-ray Sony⁽²⁾ ou du meuble Home Cinéma Sony⁽³⁾ sont à effectuer dans le même magasin.

(1) Vous avez acheté un téléviseur LCD Full HD Sony référence : KDL-40W4710 ou KDL-40Z4500 et un lecteur Blu-ray Sony⁽²⁾, nous vous remboursons 150€ sur l'achat du lecteur Blu-ray Sony⁽²⁾.

Vous avez acheté un téléviseur LCD Full HD Sony référence : KDL-52W4710 ou KDL-46X4500 ou KDL-55X4500 ou KDL-46Z4500 ou KDL-52Z4500 ou KDL-70X3500 et un lecteur Blu-ray Sony⁽²⁾, nous vous remboursons 250€ sur l'achat du lecteur Blu-ray Sony⁽²⁾.

Vous avez acheté un téléviseur LCD Full HD Sony référence : KDL-40W4710 ou KDL-46X4500 ou KDL-40Z4500 ou KDL-46Z4500 et un meuble Home Cinéma Sony⁽³⁾, nous vous remboursons 300€ sur l'achat du meuble Home Cinéma Sony⁽³⁾.

Vous avez acheté un téléviseur LCD Full HD Sony référence : KDL-52W4710 ou KDL-55X4500 ou KDL-52Z4500 ou KDL-70X3500 et un meuble Home Cinéma Sony⁽³⁾, nous vous remboursons 500€ sur l'achat du meuble Home Cinéma Sony⁽³⁾.

(2) Offre valable sur les lecteurs Blu-ray Sony références : BDP-S300, BDP-S500, BDP-S350 ou BDP-S550 ou BDP-S5000

(3) Offre valable sur les meubles Home Cinema Sony références : RHT-G900 ou RHT-G1500

Comment bénéficier de l'offre ?

Complétez en majuscules le bulletin original ci-après ou téléchargeable sur www.sony.fr/promotions en précisant vos coordonnées complètes et joignez également :

- Une photocopie de la facture d'achat de votre téléviseur LCD Full HD Sony⁽¹⁾ et une photocopie de la facture d'achat de votre lecteur Blu-ray Sony⁽²⁾ ou de votre meuble Home Cinéma Sony⁽³⁾ effectués entre le 30 octobre et le 31 décembre 2008 inclus, en entourant les références du téléviseur LCD Full HD Sony⁽¹⁾, du lecteur Blu-ray Sony⁽²⁾ ou du meuble Home Cinéma Sony concernés par l'offre.
- Les codes-barres originaux du téléviseur LCD Full HD Sony⁽¹⁾ et du lecteur Blu-ray Sony⁽²⁾ ou du meuble Home Cinema Sony⁽³⁾ achetés concernés par l'offre (à découper sur l'emballage), conforme à l'exemple ci-contre.
- Un RIB émanant d'une banque sur le territoire français.

Tout envoi incomplet sera refusé.

Renvoyez le tout sous pli suffisamment affranchi de préférence en recommandé avec AR à votre charge avant le 15 janvier 2009 minuit (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Offre James Bond - Image et son incomparables Custom Promo n° 10882 - 13102 Rousset CEDEX



Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : | | | | | Ville : _____

Pour être informé de l'état de traitement de votre demande, veuillez indiquer votre email en majuscule : _____ @ _____

Je souhaite recevoir d'autres informations et offres promotionnelles de la part de Sony dont la lettre d'informations My Sony.*

Pour toutes questions, appelez au 0 826 620 730 (0,15 euro TTC/min) du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Référence à rappeler : opération n° 10882

* Si vous ne cochez pas la case « Je souhaite recevoir d'autres informations et offres promotionnelles de la part de Sony », vos données personnelles seront utilisées uniquement dans le cadre de cette offre et ne seront pas conservées par la suite. Les conditions d'utilisation de vos données sont détaillées sur le site www.sony.fr/cudp ou pourront vous être renvoyées sur simple demande au : Centre de Relations Clients API2310 75831 Paris cedex 17 ou par téléphone au 08 92 35 07 35 (0,34 euro TTC/min). Vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 6 semaines environ sans que ce délai n'engage Sony France. Frais d'affranchissement et de participation non remboursés. Toute demande, faite sur un bulletin non référencé par Sony, incomplète, illisible, frauduleuse, insuffisamment affranchie, portant sur des références différentes de la présente offre sera considérée comme nulle. Sony se réserve le droit de suspendre, modifier ou annuler la présente offre en cas de nécessité. Offre non cumulable avec d'autres promotions en cours et valable pour tout résident en France Métropolitaine et DOM-TOM.

Offre téléchargeable sur : www.sony.fr/promotions

Extrait de Règlement «Jeu Sony Secret Mission»

Sony France organise du 30 octobre au 31 décembre 2008 un jeu gratuit sans obligation d'achat s'intitulant «Jeu Sony Secret Mission». La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et son application par Sony France. Toutes interprétations ou contestations seront tranchées exclusivement par Sony France.

Pour participer, il suffit de se connecter sur le site Internet www.secretmission.fr, de remplir votre Mission en obtenant 15 points sur notre jeu en ligne Sony Secret Mission et de compléter le bulletin d'inscription pendant la durée du jeu. Il y a 1001 instants gagnants sur toute la durée de l'opération: 1 instant gagnant permettra de déterminer 1 gagnant d'un voyage à Londres pour 2 personnes (trajets en Eurostar et hôtel inclus), d'une valeur totale approximative de 5000€ TTC et 1000 instants gagnants permettront de gagner chacun une place de cinéma pour le film de votre choix, valable jusqu'au 31 mars 2009 en France métropolitaine (Corse inclus), d'une valeur unitaire approximative de 10€ TTC. (Cf. le détail des gains sur www.secretmission.fr).

Le participant découvre de suite s'il a obtenu 15 points au jeu en ligne Sony Secret Mission et, après avoir complété le formulaire avec ses coordonnées, s'il a gagné. Ce jeu est limité à un seul gagnant par foyer (même nom, même prénom, même adresse), résidant en France métropolitaine (Corse incluse), âgé de plus de 18 ans. Les gains seront envoyés à l'adresse postale indiquée lors de l'inscription au jeu, dans un délai de 8 semaines, sans que ce délai n'engage Sony France, à partir de la date de l'instant gagnant. Les gagnants ne pourront en aucun cas exiger le remplacement des gains par un autre lot.

Le règlement complet du jeu est déposé chez Maîtres Miellet - Kermagoret, Huissiers de justice associés, 25 rue Drouot, 75009 Paris et est disponible sur www.secretmission.fr

Les organisateurs se réservent le droit, pour quelque raison que ce soit, de modifier, proroger ou annuler le jeu sans préavis, sans que leur responsabilité soit engagée de ce fait. Les données personnelles communiquées par les participants seront utilisées uniquement dans le cadre de ce jeu et ne seront pas conservées par la suite sauf en cas d'acceptation expresse du participant.